

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 18 OCTOBRE 2017 A 19H30

Présents à la séance : 23

L'An Deux Mil Dix Sept, le **18 OCTOBRE A 19H30**

Extrait affiché le :
19 octobre 2017

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoît, Maire.

5ème séance 2017

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO
Philippe, Mme GÉROME Line, M. DAUTREY Roland, M. CHMIDLIN Stéphane,
M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX
Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle, M.
TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, M. GILET Dominique, Mme DUPONT
Virginie, M. BAUDONNEL David, M. DEMENGE Abel, M. JACQUEMIN Gérard,
M. BRÉGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme BENOIT Marie-
Hélène, M. FOUCAL Olivier, Conseillers Municipaux.

Objet : Subvention ordinaire à l'Amicale
de l'Harmonie Municipale de Raon
l'Étape.

Absents excusés avant donné pouvoir :

Mme VINCENT Marie	à	Mme GEROME Line
Mme BOULANGER Annie	à	M. le Maire
Mme ANDRÉ Sophie	à	M. DAUTREY Roland
M. ROMARY Fabrice	à	Mme DUPONT Virginie
Mme DEMAIZIERE Chantal	à	M. FOUCAL Olivier

N° 88/2017

Absente :

Mme PANO-WENTZEL Marylène.

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David.

Monsieur Stéphane CHMIDLIN, Adjoint au Maire, propose au
Conseil Municipal l'attribution de la subvention ordinaire 2017 à l'Association de l'Harmonie
Municipale de Raon l'Étape qui a fourni les documents administratifs et comptables demandés.
L'association percevra 500 €.

L'Assemblée délibérante, présente et représentée, est unanime à en
décider ainsi.

Cette somme sera mandatée sur l'article 6574, fonction 311 du
budget communal 2017.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire